



## Heure scolaire prise enfant par autre parent quand vacances

Par **jylia**, le **18/12/2015** à **10:05**

Bonjour

suite a jugement demande par le papa qui n s occupait pas d son enfant avant  
un droit d garde lui avait ete accorde un dimanche chq 15j

maintenant suite de nveau a son appel :  
un droit de garde comme un papa normal lui est accorde

le jugement indique  
prise enfant a la sortie classe pour we chq 15 jours  
et une semaine pour vacances scolaires

-----  
comme cette personne qui ne ns donnait pas signe de vie pendant des annees et que l on a  
fait recherche

est a ce jour procedurier et a fait mandater huissier pour apporter le jugement tribunal a notre  
domicile

ns voudrions etre surs des heures auquel il doit prendre l enfant  
le we dernier deja ns avons ete tres embette --- la halte garderie a donne l enfant apres 18h;  
la maitresse ayant remis enfant a la NAP jusq 16h30 ; memes employes s occupent de la  
halte garderie

? HORAIRE ECOLE 15H

? HORAIRE NAP 16H30

ET LES VACANCES ? MEME HORAIRE OU PRISE A DOMICILE

ns n'avons pas osé prendre l'enfant après 15 H ou une heure après l'heure NAP malgré ce qu'indiquent des juristes

ns voulont que ce papa, s'il veut garder son enfant, -ce qui peut être bien pour l'enfant quand le parent est un papa "classique"- le fasse comme il a droit

mais s'il n'applique pas ce qu'il demande, qu'il n'ait pas sa guise - au détriment de la loi et de l'équilibre de l'enfant et l'autre famille-

merci et j'espère avoir été le plus prisé...